

EN RÉGION

La Terre

DE CHEZ NOUS

EN COLLABORATION AVEC



L'Union des
producteurs
agricoles

VOL. 1, N° 4 – 15 MAI 2013

LE MENSUEL AGRICOLE
DE L'EST DU QUÉBEC

Quand la distance n'a plus d'importance

PAGE 2



EN BREF

CÔTE-DU-SUD

Le stress, parlons-en!

PAGE 2

CAPITALE- NATIONALE

Dix ans de bancs d'essai
gastronomiques

PAGE 3

SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN

La mine Niobec
profite de son ouverture
aux citoyens

PAGE 4

GASPÉSIE

Vivre avec les yacks

PAGE 7

La Fédération de la relève part en tournée

PAGE 10



La FRAQ 2.0
J'embarque!

Ayez la drosophile à l'œil!

PAGE 5



ACTUALITÉ

Amis et spécialistes au bout des doigts

BAS-SAINT-LAURENT

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

Neil Leclerc est debout depuis l'aurore et travaille à sa ferme de Dégelis, au Témiscouata. Tout à coup, il s'interroge sur une particularité qu'il vient de remarquer sur l'une de ses bêtes. Il saisit son téléphone intelligent, prend une photo et l'envoie à l'un de ses contacts... en France. Rapidement, ce dernier l'informe qu'il a déjà eu le même problème et qu'il n'y a rien à craindre.

DÉGELIS — Ils sont à Saint-Anselme, Saint-Clément, Granby, Dégelis, et la distance n'a plus d'importance. Ces producteurs agricoles ne se connaissent souvent que sous leurs avatars : @GabBelzile, @patrickallen13, @fermeruisselet ou @neilleclerc. Ce n'est pas par téléphone qu'ils s'échangent de l'information, mais sur Twitter, ce réseau social de communication instantanée.

Si vous aviez encore en tête l'image de l'agriculteur du *Temps d'une paix*, vous seriez surpris. Oui, vous le verrez probablement encore sur son tracteur, travaillant dans son champ jusqu'à ce qu'il soit illuminé par la lumière du soleil couchant, mais il ne sera seul qu'en apparence. Le quotidien de plusieurs est désormais coloré par le son représenta-

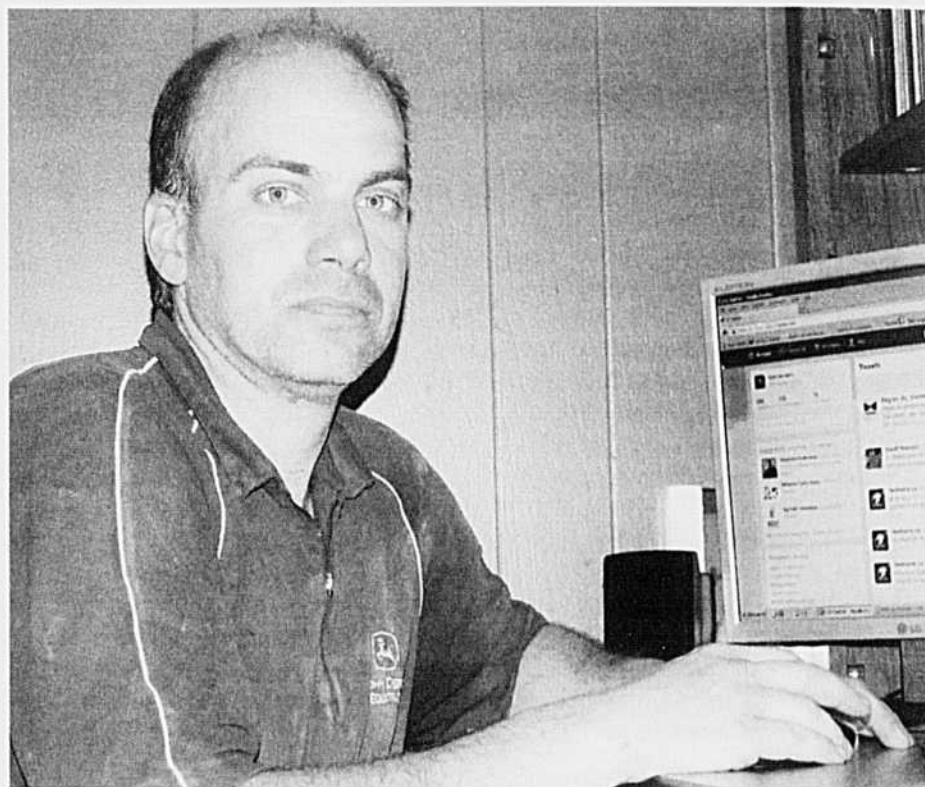
tif des trois petites notes célèbres des textos qui entrent ou par les messages Facebook ou Twitter. L'agriculteur d'aujourd'hui est moderne.

« Ce n'est pas d'hier que les agriculteurs sont en réseau. La population ne s'en rend pas compte, mais ils sont très présents sur les nouveaux canaux de communication, ces outils que sont Twitter, Facebook et les autres, constate Cindy Rivard, agricultrice au Bas-Saint-Laurent et conseillère en communications. Ils ne communiquent pas qu'entre eux, mais aussi avec des fournisseurs et spécialistes. J'en connais qui posent des questions à leur vétérinaire via Twitter, qui parlent avec des économistes. L'agriculture, c'est une business comme une autre. Il faut être informé de ce qui se passe partout. »

Pour Neil Leclerc, Twitter est une belle façon de briser l'isolement. « Mes contacts, j'ai l'impression que ce sont mes voisins. Ils sont toujours là. Nous communiquons vraiment souvent », dit l'homme qui gère une entreprise laitière de 50 têtes et n' imagine plus sa vie sans Twitter!

« Quand je suis seul dans le champ et que je décide de prendre une pause, le téléphone sort assez vite de ma poche et j'engage une petite conversation Twitter. Ensuite, je recommence à travailler comme neuf, dit celui qui apprécie moins Facebook. Les gens mettent leur vie privée là-dessus. Twitter, c'est mieux. J'ai accès à une foule d'informations. C'est comme un fil de presse continu. »

Encore faut-il être prudent avec l'infor-



Neil Leclerc de la ferme Varclair 2007, de Dégelis, au Témiscouata, ne se passerait plus des médias sociaux.

mation que l'on communique. Si les paroles s'envolent, les écrits restent! « Il faut penser avant d'écrire n'importe quoi. Surtout lorsqu'on est considéré comme quelqu'un de crédible. Si on publie quelque chose sur les réseaux sociaux, ça laisse des traces pour très longtemps », conclut M^{me} Rivard.

Neil Leclerc ne se passerait plus de son téléphone intelligent. « Il a brisé récemment. Ça faisait deux semaines que j'en étais privé. Je m'en suis vite procuré un autre. »

Vous êtes sur Twitter?

Piquez-lui une petite jasette à @neilleclerc!

Le stress, parlons-en!

CÔTE-DU-SUD

MAURICE GAGNON

Collaboration spéciale

SAINT-PACÔME — Considéré comme le mal de notre époque, le stress affecte aussi le monde agricole. Tellement que la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud a décidé d'y consacrer un colloque d'une journée, le 17 avril dernier, à Saint-Pacôme. Une cinquantaine de personnes — agriculteurs, intervenants en santé mentale, enseignants et autres professionnels du monde agricole — s'y étaient donné rendez-vous pour mieux comprendre le phénomène et éviter la détresse psychologique.

Des chiffres éloquentes

Celle qui agira comme conférencière durant toute la journée, la psychothérapeute Ursula Klumpp, présente des chiffres alarmants. Près des trois quarts des producteurs

agricoles se sont sentis stressés au cours des derniers mois. « Plus de la moitié des producteurs agricoles présentent un niveau élevé de détresse psychologique », dit-elle. La détresse affecte plus de trois agriculteurs sur quatre âgés de 35 à 54 ans, le groupe d'âge le plus touché. En général, les femmes le sont plus que les hommes, dans une proportion de 59 % (contre 49,5 %).

M^{me} Klumpp a énuméré plusieurs symptômes associés au stress : tensions et douleurs musculaires, problèmes de poids, anxiété, dépression, irritabilité. Cinq producteurs ont accepté de témoigner d'une situation particulièrement stressante qu'ils ont vécue et des effets que cela a eus sur leur vie. Une participante a parlé d'un haut degré d'épuisement qui s'est manifesté après l'arrivée de jumeaux. Aux symptômes physiques s'est ajoutée la peur panique. « Je me faisais des scénarios catastrophes », disait-elle.

L'importance de parler

Un autre qui a perdu sa ferme a souligné

l'importance de parler, de dire ce que l'on vit. L'appui moral est quelque chose d'important, ajoutait-il. Avec courage, les panélistes ont raconté comment ils avaient vécu une situation de stress considérable au sein de leur couple et de leur famille. Il y a aussi la peur de ne pas être à la hauteur. Une participante se demandait, même plusieurs années après les événements, si elle avait déçu son conjoint.

Énumérant ensuite les pistes de solutions, Ursula Klumpp a insisté sur l'importance de faire de l'activité physique et de bien s'alimenter. Le sommeil et la détente physique sont importants. Il faut nager contre ses habitudes, faire autre chose que travailler, disait-elle. Changer sa façon de penser et s'ouvrir à la spiritualité sont aussi, selon M^{me} Klumpp, des façons de prévenir le stress.

Un élément qui est aussi revenu lors des témoignages : lorsque les symptômes surviennent, on doit agir tôt, s'informer et ne pas hésiter à consulter. Et surtout : se donner du temps pour soi.

Cette activité a été rendue possible grâce à la contribution financière de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, de Groupe coopératif Dynaco, du Syndicat des agricultrices de la Côte-du-Sud, du Syndicat des producteurs de porcs de la Côte-du-Sud, du Syndicat des producteurs acéricoles de la Côte-du-Sud et de l'Union des producteurs agricoles.



Ursula Klumpp, psychothérapeute

Dix ans de bancs d'essai gastronomiques

CAPITALE-NATIONALE

JOHANNE MARTIN

Collaboration spéciale

De l'entrée au dessert, du producteur au consommateur en passant par le restaurateur, tout le potentiel des liens qui unissent les artisans de la terre à la table a encore une fois été révélé – et célébré – lors du 10^e Banc d'essai gastronomique de la Capitale-Nationale.

QUÉBEC — Élaborer un menu sept services pour une centaine de convives à partir d'une sélection de produits développés par des producteurs et transformateurs de la grande région de Québec : voilà le défi qu'avaient à relever, comme chaque année, six brigades composées de chefs réputés et d'étudiants du Centre spécialisé en alimentation et tourisme (CSAT) de Fierbourg.

Depuis 2004, la formule, qui combine les vertus d'un exercice riche en apprentissages au plaisir de faire découvrir, par l'entremise d'un souper gastronomique, toute la variété des produits offerts de Portneuf à Charlevoix, connaît un succès qui ne se dément pas.

« Le Banc d'essai, c'est la réunion de chefs, de produits exceptionnels et de la relève. C'est une occasion d'être en contact avec les trésors de notre région, d'en parler, de



Le chef du CSAT, Pierre Imbeault, et un de ses étudiants, Richard Bousquet, encadrent le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, François Gendron, qui a pris part, le 9 avril, au 10^e Banc d'essai gastronomique de la Capitale-Nationale.

rencontrer les gens de l'industrie, chose qui ne se fait pas assez souvent », résume Richard Bousquet, étudiant au CSAT, qui rêve d'avoir

une ferme avec un volet restauration où ne seront servis aux clients que des mets à base de produits du terroir.

Au nombre des organisateurs de ce rendez-vous festif, le chapitre de Québec de la Société des chefs, cuisiniers et pâtisseries du Québec. Son président, Philippe Castel, y voit une occasion de créer une dynamique régionale à long terme. « Les produits régionaux sont de plus en plus présents, car les chefs sont soucieux de les intégrer au menu de leur restaurant. Il faut faire descendre la formation sur le terrain, et il y a une formation qui vient avec le Banc d'essai. C'est un échange, un partage, un partenariat entre tous les acteurs de la filière qui amène une authenticité », lance-t-il.

« La culture québécoise passe par l'assiette. En travaillant avec des chefs, les étudiants apprennent à cuisiner les produits du terroir de façon créative, à développer la préoccu-

pation de les employer dans leurs recettes », renchérit la directrice du Centre de formation professionnelle Fierbourg, Céline Genest.

Afin d'établir des liens d'affaires, les producteurs et transformateurs dont les produits étaient au menu du Banc d'essai ont également offert des dégustations lors d'un minisalon qui s'est tenu tout juste avant le souper, auquel ils étaient conviés et qui a permis à différents restaurateurs invités de mieux les connaître.

« Le développement d'un produit requiert énormément d'énergie. C'est pourquoi il est nécessaire de miser sur des collaborations originales. Retenons que c'est une expérience émotive que de consommer des produits régionaux et que tous ensemble, on va plus loin! » a conclu la présidente de la Fédération de l'UPA de la Rive-Nord, Jacynthe Gagnon.

Une nouvelle formation à Mont-Joli

BAS-SAINT-LAURENT

ISABELLE LAROSE

collaboration spéciale

Depuis février dernier, le Groupe Collegia offre une nouvelle attestation d'études collégiales (AEC) en gestion d'entreprise agricole à Mont-Joli. Le programme de 765 heures a été conçu pour s'adapter à la réalité du monde agricole. Les cours sont ainsi donnés de façon intensive durant l'hiver afin que les étudiants puissent troquer les bancs d'école pour le travail à la ferme durant la saison estivale.

« Les étudiants ont été les premiers consultés lors de l'élaboration de l'horaire. Même la session d'hiver est modulée en fonction de leurs besoins; ils ont de l'école seulement trois jours par semaine », explique Marius Philibert, conseiller pédagogique au Groupe Collegia.

La première cohorte de l'AEC est composée de 19 étudiants du Bas-Saint-Laurent, dont plusieurs sont déjà détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles en agriculture. D'ici à mai 2014, ils participeront à 13 cours à travers lesquels ils apprendront les rudiments de la gestion d'une entreprise agricole, de la comptabilité à la gestion des ressources humaines. « Le programme est très concret. Il y a seulement 300 heures de théorie. Pour le reste, il s'agit d'appliquer les notions directement en entreprise. Chaque étudiant doit absolument avoir accès à la comptabilité d'une ferme, c'est une condition d'admission », précise M. Philibert.

Les cours offerts dans le cadre de l'AEC sont donnés par les professeurs du département de technologie agricole du Cégep de Matane. Déjà, le Groupe Collegia entrevoit la possibilité d'accueillir une deuxième cohorte d'étudiants dès l'automne prochain, si la demande se fait sentir.

Un livre de recettes

Depuis le lancement du Banc d'essai gastronomique de la Capitale-Nationale, en 2004, pas moins d'une cinquantaine de recettes concoctées par autant de chefs ont mis en valeur plus d'une centaine d'entreprises de la région. Pour marquer les 10 ans du rendez-vous annuel, un livre a été préparé afin de leur rendre hommage. Le recueil, abondamment illustré, présente quelques-unes des créations culinaires qui ont été proposées au fil des ans, de même que les coordonnées des producteurs. De Portneuf à Charlevoix, il se veut un outil de référence du savoir-faire des artisans agroalimentaires, mais aussi la vitrine du talent et de la créativité des chefs et de leur relève. Le livre est disponible dans Internet à www.fierbourg.com. J.M.

ACTUALITÉ

La mine Niobec profite de son ouverture aux citoyens

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

GUILLAUME ROY

Collaboration spéciale

« On ne peut pas être conscient des préoccupations de nos voisins si on ne leur parle pas. Grâce aux discussions que l'on a eues avec le milieu, on a amélioré notre projet », a déclaré Thierry Tremblay, surintendant, Développement durable et projet, de Niobec. Dès le début, cette filiale d'Inco a ouvert un bureau de relations avec la communauté et créé un comité de citoyens afin, entre autres, d'éviter d'empiéter sur les terres agricoles et de choisir les secteurs les moins favorables à l'agriculture.

Le plus gros morceau à localiser était le parc à résidus de la mine, qui nécessite un terrain de 9 km² pour les 40 prochaines années. Au total, l'étude d'impact a identifié que 1 000 ha de potentiel de terres agricoles seront touchés, mais que seulement 28 ha sont effectivement en culture.

Au départ, le projet avait fait planer beaucoup d'incertitude sur la communauté de



L'étude d'impact a identifié que 1 000 ha de potentiel de terres agricoles seront touchés par l'agrandissement de la mine Niobec, mais que seulement 28 ha sont actuellement en culture.

Saint-Honoré, car il était même envisagé que le nouveau secteur de la mine, qui triplera sa production, soit à ciel ouvert. Les agriculteurs à proximité de la mine, comme Élie-Marie Tremblay, étaient craintifs. Lorsque la décision de faire une mine souterraine a été annoncée, il était clair que les impacts sur le milieu seraient moindres, ce qui a apaisé les craintes. Au total, sept ou huit producteurs agricoles ou forestiers devront être dédommagés pour leurs terres. À certains endroits, la mine

achètera les terres pour ses besoins, mais les secteurs non utilisés pourraient être offerts en location aux producteurs.

Établie depuis 35 ans

La mine est en exploitation depuis plus de 35 ans dans la petite communauté de Saint-Honoré, qui compte un peu plus de 5 000 habitants, emploie 450 personnes des environs. Une fois les travaux complétés, 200 emplois supplémentaires seront créés. « C'est un levier

économique pour la région », croit Élie-Marie Tremblay. Afin de souder de bonnes relations avec le milieu, la mine a organisé des journées portes ouvertes pour donner l'occasion aux gens du voisinage de se rendre eux-mêmes sous terre pour observer concrètement les activités qui s'y déroulent.

La concertation aura également permis de soulever des problématiques jusqu'alors inconnues. « Grâce aux consultations, on s'est rendu compte que le trafic dérangeait beaucoup plus qu'on ne le pensait. On n'avait pourtant jamais eu de plaintes à ce sujet », remarque Thierry Tremblay. Une route donnant un accès direct au site de la mine sera donc construite lors de l'agrandissement. De plus, des producteurs ont soulevé l'idée que les résidus de la mine, constitués principalement de carbonate de calcium, pourraient être utilisés comme fertilisant agricole. La minière a donc lancé un projet de recherche avec Agrinova afin de trouver un potentiel de valorisation agricole aux résidus qui ont un fort contenu en apatite et en chaux. La minière devra obtenir l'aval de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) avant d'aller de l'avant avec ce projet.



Valérie Jetté DMV, Barbara St-Pierre DMV

► La Dre Barbara St-Pierre et son équipe du bureau vétérinaire B. St-Pierre sont heureux de vous annoncer l'arrivée du Dre Valérie Jetté. Possédant 16 années d'expérience dans la pratique de la médecine vétérinaire. La Dre Jetté sera heureuse de continuer à desservir sa fidèle et distinguée clientèle acquise au cours de ces années.

Aussi, vous êtes cordialement invités à venir nous rencontrer le samedi 11 mai entre 11h 00 et 15h 00. Un léger goûter sera servi. Clientèle actuelle et nouvelle, soyez les bienvenues.

Espérant vous voir.

L'équipe du bureau vétérinaire St-Pierre.



De gauche à droite : Amélie Cassista TSA, Lise Michaud TSA, Nicolas Bernard-Brouillard DMV, Michel Bégin TSA, Brigitte Dextradeur DMV



321, Léonidas
Rimouski G5L 2V1
Tél. : 418 724-0225
Fax : 418 724-0231



Arrivée de la drosophile : « On fait face à l'inconnu »

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

FRÉDÉRIC MARCOUX

Collaboration spéciale

La menace que représente la drosophile à ailes tachetées inquiète les entomologistes du ministère de l'Agriculture du Québec (MAPAQ). À l'aube de la nouvelle saison, on s'active pour repousser l'envahisseur.

DOLBEAU-MISTASSINI — Devant un parterre de producteurs et d'intervenants réunis dans le cadre de la récente Journée Bleuets, l'agronome Marc-Olivier Martel a présenté le plan d'action régional pour contrer cette menace que représente la drosophile pour les bleuettières du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il a fait part de l'importance de l'« autodépistage » du parasite. À l'aide d'un microscope, les producteurs ont pu voir à quoi ressemble cet insecte également appelé mouche à fruits ou mouche du vinaigre, reconnaissable à ses ailes tachetées.

« Cette année, on fait face à l'inconnu avec la drosophile », a déclaré M. Martel, rappelant qu'il y a 21 sites de détection du MAPAQ, dont deux au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et que le ministère demeurera très vigilant pour empêcher la progression de l'insecte. L'agronome a expliqué comment fabriquer des « pièges maison » pour prévenir et contrôler la prolifération du parasite. Il s'agit de petits contenants avec des trous dans lesquels on place du vinaigre de cidre comme appât. En plus des bleuets, la drosophile s'attaque notamment aux framboises, aux fraises et aux mûres.

« Ça ne pardonne pas »

Le biologiste et entomologiste Jean-Philippe Légaré a insisté, lors de sa conférence, sur l'importance de la prévention à l'égard de la drosophile. « Avec son potentiel de reproduction et la façon dont elle peut être dévastatrice, ça ne pardonne pas », a-t-il affirmé quand on l'a interrogé sur la menace réelle que représente la drosophile. En effet, l'insecte pond en moyenne 384 œufs dans sa vie – soit de 7 à 16 œufs par jour. La larve qui se développe à



Les producteurs devront dépister eux-mêmes la drosophile à ailes tachetées pour contrer la menace qu'elle représente pour les cultures.

l'intérieur du fruit rend ce dernier impropre à la consommation. Cette menace inquiète certains producteurs qui ont posé de nombreuses questions sur le prix d'une interven-

tion, qui peut varier de 15 à 80 \$ l'acre en cas d'infestation. Les pertes qui découlent d'une telle invasion peuvent représenter de 30 à 80 % de la culture, selon les cas.



COMPTEZ SUR NOS PRODUITS.
MISEZ SUR NOTRE SERVICE !

TRACTEUR PUMA 130 CVT

**POLYVALENCE,
PERFORMANCE
ET CONFORT
REDÉFINIS**



CENTREAGRICOLE.CA

CENTRE AGRICOLE BAS-ST-LAURENT
995, boulevard Sainte-Anne, Rimouski
418 723-2747

CENTRE AGRICOLE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
800, rue Mélançon, St-Bruno
418 343-2469

Financement par
CNH CAPITAL

©2012 CNH America LLC. Tous droits réservés. Case IH marque déposée de CNH America LLC. CNH America LLC est une marque déposée de CNH America LLC. www.caseih.com

CASE IH
AGRICULTURE

ÉDITORIAL



Crédit de taxes : une réforme s'impose

JACYNTHE GAGNON
PRÉSIDENTE, UPA DE LA RIVE-NORD

Depuis près de 50 ans, tous les gouvernements ont reconnu que la capitalisation très élevée des exploitations agricoles justifiait la nécessité d'une mesure de remboursement ou de crédit de taxes. Le programme de crédit de taxes foncières permet donc aux producteurs agricoles, peu importe la taille ou l'emplacement de leur ferme, d'obtenir une aide à l'investissement en les dégageant d'une partie de la taxation municipale. L'agriculture est un secteur économique qui exige beaucoup de capitaux pour une faible rentabilité. Pour la majorité des entreprises, les terres constituent la plus importante partie de leur capitalisation.

En 2012, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a versé plus de 120 M\$ aux municipalités en vertu du Programme de crédit de taxes foncières agricoles, une progression de 44 M\$ depuis 2003. Ce programme représente, à lui seul, près de 11 % du budget global du MAPAQ et il n'est pas en voie de diminuer, bien au contraire.

Également, comme la valeur des terres agricoles augmente plus rapidement que leur valeur productive, il n'est pas étonnant que l'Union demande l'abandon du critère du programme qui exige 8 \$ de revenu par 100 \$ d'évaluation. À titre d'exemple, une entreprise agricole localisée en zone agricole sur le territoire de la ville de Québec, qui possède un cheptel d'une trentaine de vaches laitières et cultive une superficie de 50 arpents, a vu la valeur de ses terres passer de 16 800 \$ à 161 500 \$ par hectare. Nul besoin de dire que cette exploitation est en péril puisqu'il est impossible de générer les revenus suffisants dans un tel contexte. Ce cas n'est pas unique. Si rien n'est fait, l'avenir même de l'agriculture en milieu urbain et périurbain est en jeu. Pareille aberration nous pousse à faire un constat : nous sommes bien loin du développement des circuits courts et de l'agriculture de proximité souhaités par le gouvernement et la population.

Le système de fiscalité foncière municipale actuel est déficient. Le mode d'évaluation utilisé n'est pas soutenable pour les entreprises agricoles et forestières, particulièrement celles situées en milieux urbain et périurbain. Une réforme s'impose; il faut corriger la situation au plus vite!

Dans l'interim, nous saluons l'ouverture dont fait preuve le maire Labeaume à l'idée d'appliquer le taux distinct de taxation pour les entreprises agricoles de la ville de Québec. Si le MAPAQ élimine le critère du 8 \$ de revenu par 100 \$ d'évaluation, cela aidera grandement les entreprises agricoles en attendant que soit entreprise une véritable réforme du système.

BAS-SAINT-LAURENT

Maison familiale rurale du KRTB

La Maison familiale rurale (MFR) du KRTB, localisée à Saint-Clément, dans la MRC des Basques, offre une formation d'alternance stage-études permettant à des jeunes d'acquiescer un diplôme d'études professionnelles de niveau secondaire. Ces derniers peuvent étudier en productions laitière, bovine ou acéricole.

La MFR veut tenir une campagne de financement majeure et, à cette fin, a sollicité l'appui de la fédération régionale. Nos syndicats de base vont identifier des relayeurs et sont à la recherche de producteurs maîtres de stages ou d'étudiants qui ont profité des services de la MFR et qui acceptent d'en témoigner. Si vous êtes intéressé à contribuer d'une quelconque façon ou pour obtenir plus

d'information sur la maison familiale rurale du KRTB, composer le 418 963-5560.

Effarouchement des oies blanches

La Fédération régionale du Bas-Saint-Laurent offre encore le service d'effarouchement des oies dans les MRC Rivière-du-Loup et des Basques. Si vous avez besoin du service, composer le 418 851-6344.

Par ailleurs, vous pouvez être indemnisé pour les dommages causés par les oies même si vous n'êtes pas assuré à l'assurance récolte. Après constatation des dommages, avisez votre bureau de La Financière agricole. Si vous subissez des dommages causés par d'autres espèces animales, vérifiez avec La Financière si vos dommages peuvent être indemnisés. Vous pouvez vous plaindre, par écrit, à la direction régionale du ministère du Développement durable, de l'Environne-

ment, de la Faune et des Parcs. La Fédération régionale aimerait recevoir une copie des plaintes que vous transmettez.

Des honneurs à souligner

Deux entreprises de la région viennent de remporter des prix prestigieux.

La Vallée de la Framboise a reçu la médaille double or pour sa liqueur de framboises et cassis « Le Brochu » à la Finger Lakes International Wine Competition, dans l'État de New York.

Plus de 3 500 produits, en provenance de 21 pays, étaient en compétition. La Vallée de la Framboise, située à Val-Brillant, est la propriété de Chantale Paradis et Jean-Paul Lebel.

Par ailleurs, l'entreprise Le Château Blanc, apiculture a reçu le prix de l'entreprise de transformation de l'année lors du Gala

reconnaissance de la Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette. L'entreprise est la propriété de Suzanne Ruest.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Effarouchement des oies

Dans le but d'amoindrir les dommages causés par la grande oie des neiges et la bernache, l'effarouchement dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a débuté dans la semaine du 29 avril et se poursuivra jusqu'à la fin de mai.

L'effarouchement est rendu possible grâce au financement du cadre stratégique pour l'agriculture.

Pour joindre les effaroucheurs, communiquer avec le coordonnateur Denis Girard au 418 718-5666.

POUR NOUS JOINDRE 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 1 800 528-3773

PUBLICITÉ : TC MEDIA 418 722-0205

EN RÉGION
La Terre
DE CHEZ NOUS

DIRECTEUR
André Savard

RÉDACTRICE EN CHEF
cahiers spéciaux et régionaux
Richelle Fortin

DIRECTRICE DE PRODUCTION
Brigit Bujnowski
Impression : Imprimerie Transmag

ÉDITEUR
L'Union des producteurs agricoles

MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C011825

La Terre de chez nous en région est constituée de quatre suppléments de nouvelles régionales livrés mensuellement aux abonnés de La Terre de chez nous. ISSN 2291-3521
Les territoires sont répartis ainsi : 1. Abitibi-Témiscamingue, Outaouais-Laurentides, Lanaudière et Mauricie 2. Montérégie
3. Centre-du-Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches 4. Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Côte-Nord.

REPORTAGE

Dix ans d'élevage de yacks

GASPÉSIE

ISABELLE LAROSE

Collaboration spéciale

SAINT-ELZÉAR — Depuis dix ans, Guylaine Babin et Jean-Guy Duchesne exploitent une ferme de yacks unique au Canada, à Saint-Elzéar, en Gaspésie.

« Pinky! Pinky! » crie Jean-Guy Duchesne en entrant dans l'enclos où ruminent paisiblement des dizaines de yacks. Les bêtes originaires des hauts plateaux du Tibet ne sont guère incommodées par le froid polaire qui règne, pas plus que par la présence de visiteurs. Seule Pinky, une des dernières-nées de la ferme BOS G, accourt. « On la fait boire à la main, sa mère n'a pas assez de lait », explique M. Duchesne pendant que le veau gambade à proximité.

À l'image de ses condisciples, Pinky est costaud, courte sur pattes et vêtue d'un épais lainage. Ses petites cornes semblent toutefois inoffensives à côté de celles des taureaux qui mesurent près de un mètre. Malgré ces imposantes protubérances osseuses, le propriétaire se fait rassurant : « Le yack est un bœuf tibétain. Il est à l'image de son pays d'origine : calme et zen. Ce n'est pas un animal agressif. »

De l'Arctique à la Gaspésie

Avant d'atterrir dans l'arrière-pays gaspésien, Jean-Guy Duchesne et Guylaine Babin ont vécu 12 ans à Iqaluit, au Nunavut. « On s'est demandé ce qu'on allait faire quand on retournerait dans le Sud. On avait tous les deux l'idée d'une ferme. On cherchait un animal dont l'élevage est peu commun. On est tombés sur le yack et on l'a étudié. C'était l'animal qu'il nous fallait », raconte M. Duchesne.

En 2003, le couple s'installe à Saint-Elzéar, dans la Baie-des-Chaleurs. « Quand je suis arrivé ici, il n'y avait absolument rien », souligne l'éleveur. Ses mains et celles de sa conjointe

ont défriché le terrain, construit la grange et la maison. Entre-temps, le couple a accueilli ses dix premiers yacks achetés en Alberta et en Colombie-Britannique. « Ça a été extrêmement difficile de les trouver. Ça nous a pris trois ans de recherches », précise M. Duchesne. Dès lors, la curiosité des passants envers l'animal s'est fait sentir.

Une ferme aux multiples crèneaux

L'intérêt suscité par le yack a permis aux propriétaires d'exploiter rapidement le potentiel agrotouristique de leur ferme, qui compte aujourd'hui 80 bêtes. Seulement l'été dernier, 800 personnes sont allées leur rendre visite. Le succès de la ferme BOS G repose également sur la vente de viande et l'élevage de reproducteurs.

Depuis 2006, les propriétaires exploitent aussi une table champêtre dans leur propre cuisine, une pièce vaste et conviviale où la viande de yack vole la vedette. Au menu : mini Wellington de yack, carpaccio sauce moutarde et tartare du Tibet. « La viande de yack est fine, protéinée et très maigre. Le bœuf a 26 % de gras, le yack, 3,8 % », précise M. Duchesne, qui cuisine parfois pour une vingtaine de convives à la fois. Ce dernier tient également à souligner que l'animal au complet est valorisé (même les cornes trouvent preneur!) lorsqu'il prend le chemin de l'abattoir, habituellement vers l'âge de 4 ans.

Les cinq volets de la ferme BOS G

- ▶ Agrotourisme et visites guidées
- ▶ Élevage de reproducteurs
- ▶ Vente de viande
- ▶ Table champêtre
- ▶ Valorisation de la laine



Jean-Guy Duchesne en compagnie de Pinky, âgée d'à peine quelques semaines.

0%
48 mois

0,9%
60 mois

VERSEMENT
INITIAL DE 0\$*



COMPACTS



JOHN DEERE



Équipements Sigma inc.

Sigma

PRÈS DE VOUS

1 866 274-0425
eqsigma.ca

TROIS-RIVIÈRES • ST-GEORGES • QUÉBEC • MONT-JOLI
DÉGELIS • CHICOUTIMI • CHIBOUGAMAU • BAIE-COMEAU

*OFFRE VALIDE JUSQU'AU 31 MAI 2013

Les taxes et les frais de montage, de livraison, de transport et de préparation ne sont pas inclus. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer. Les programmes sont assujettis à l'approbation de John Deere Finance. Le programme peut changer sans préavis à tout moment. *L'admissibilité à l'offre de versement initial de 0\$ est limitée aux clients hautement qualifiés et des versements mensuels prévus seront nécessaires. Financement à l'achat à 0,9 % pendant 60 mois ou 0 % pendant 48 mois sur les skid steers et les excavatrices compactes. Consultez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

De grandes familles qui ont inculqué une saveur toute rimouskoise

À une époque pas si lointaine, dans la Ville de Rimouski se côtoyaient agriculteurs et citadins. Ils vivaient en parfaite harmonie. Chaque grande institution possédait alors sa propre ferme, le Séminaire, les Sœurs du Saint-Rosaire, les Sœurs de la Charité, l'École d'agriculture, etc. La souveraineté alimentaire faisait loi. Le lait était livré aux maisons tous les jours. À Rimouski, de grandes familles ont contribué à l'essor de l'agriculture et au développement social.



(Photo Hugues Albert)

On reconnaît Yvon St-Pierre au centre qui était président de Holstein Québec, en compagnie de Claude Guimond, ex-président de l'UPA Bas-Saint-Laurent.

Abraham St-Pierre a défriché une terre vallonnée surplombant Rimouski avant de la léguer à son fils Lucien en 1948. Ce dernier a travaillé fort au développement de sa ferme et il a su inculquer à ses enfants, notamment Yvon, Marius et Romuald, la passion de la profession.

Admis au Temple de la Renommée de l'agriculture du Québec en 1995, Lucien St-Pierre a largement contribué à l'essor de la race Holstein au Québec. En 1960, son fils aîné Yvon abandonnait ses études classiques pour travailler avec son père. En 1967, il formait avec lui une société père-fils. Quelques années plus tard, c'était au tour de Ma-

rius de se joindre à son père et son frère. Aujourd'hui, ce dernier exploite sa propre entreprise, Ferme Pierho inc. à Sacré-Cœur, avec son épouse Françoise Demers et son fils André, agronome. De son côté, Yvon et Rachel Huard ainsi que leur fille Julie, agronome, et leur gendre Jean-Marc Bourdeau gèrent la réputée Ferme Cotopierre inc. qui a reçu en juillet 2007 le prestigieux pique-nique Holstein du Québec. Ferme Cotopierre s'investit depuis quelque temps dans un projet pilote afin de produire du biogaz à partir du lisier de son troupeau. Enfin, Romuald est directeur et secrétaire de la Société d'agriculture de Rimouski.



(Photo Hugues Albert)

Lionel Guimond, ses deux fils Jacques et Gilles, et son petit-fils, Benoît, fils de Gilles.

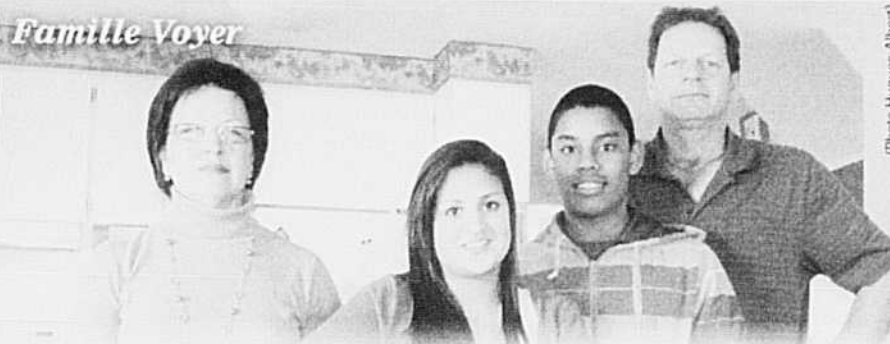
L'établissement en agriculture de la famille Guimond débute en 1905 quand l'aïeul Honoré revient dans sa région natale avec son épouse Emma Gagné et achète une terre à Sainte-Blandine.

En 1935, il donne la terre à son fils Hermas ainsi qu'un modeste troupeau diversifié. Comme il se doit, diplômé de l'École d'agriculture de Rimouski en 1945, Lionel, fils aîné d'Hermas, devient propriétaire de la ferme. Il est l'époux de Léona Proulx et le couple aura huit enfants.

En 1990, Lionel prend sa retraite. Ses fils Réjean, Gilles

et Jacques forment alors une nouvelle société désignée Ferme Guimond et fils enr. Réjean quitte bientôt l'entreprise. En janvier 2007, Benoît, fils de Gilles, diplômé en production laitière, s'intègre à la ferme qui gère un troupeau Ayrshire très performant. Benoît, cinquième génération, est depuis janvier 2012 le principal actionnaire de l'entreprise, avec 90 % des parts.

Son père Gilles a été président de l'UPA du Bas-Saint-Laurent de 2008 à 2012. Il est aujourd'hui président de la Table de concertation agroalimentaire (TCABSL) du Bas-Saint-Laurent.



(Photo Hugues Albert)

Lise Anctil, épouse de Nil Voyer, et deux de leurs quatre enfants : Vianey et Camille.

L'histoire de la famille Voyer prend racine quand Ferdinand Voyer quitte la région de Saint-Alexandre-de-Kamouraska au premier quart du siècle dernier pour s'établir au Bic.

Ses deux petits-fils, Nil et Roch, perpétuent son œuvre de bâtisseur. Qui ne se souvient que Roch et son épouse Dalida Desjardins ont vécu un drame hors du commun il y a près d'un an et demi quand leurs installations de Ferme

Desvoys et leur troupeau Holstein ont été entièrement anéantis lors d'un incendie. Ils ont depuis reconstruit sur un autre site. Leur entreprise laitière est aujourd'hui une des plus importantes au Bas-Saint-Laurent.

Pour sa part, Nil, frère aîné de Roch, et fils d'Édouard Voyer, décédé en 2012, et de Denise Gagnon, exploite lui aussi une ferme laitière. Homme impliqué socialement, il a été président de la Coopérative Purdel de 1993 à 2001.



Le chic électrique !

RBQ : 2158-8041-10

Tel. : 418 724-4433 • Téléc. : 418 723-1811

ele1983@globetrotter.net

192, rue des Fabricants
Rimouski Qc G5M 0M8

- Résidentielles
- Commerciales
- Industrielles
- Agricoles
- Alarmes

Bravo à toutes les familles agricoles de la région et à la ferme Cotopierre !

www.electro1983.com

Expo agricole de Rimouski 2013

Du 31 juillet
au 4 août



La Société d'agriculture de Rimouski désire rendre hommage aux grandes familles agricoles rimouskoises.

Spécialités : Agricole et Forestier

Plus de 35 ans d'expérience dans le domaine agricole

Jacques
Côté & associés

Gotha immobilier s.a.
Courtier immobilier agréé

Vous désirez acheter ou vendre :

- Lot à bois
- Terre - terrain
- Maison de campagne
- Chalet
- Érablière
- Fermette (écurie ou autre)
- Ferme (bovine, ovine, laitière ou autre)

Pour connaître les propriétés que j'ai à vendre (superficies, prix, etc.) et voir les photos, visitez mon site internet :

www.gothaimmobilier.com

287, rue Pierre-Saindon, bureau 503, Rimouski

418 730-4252 - Cell. 418 730-4252

martial.tremblay@gothaimmobilier.com

Martial Tremblay,
Agronome
Courtier immobilier



Le Bureau vétérinaire B. St-Pierre inc.
L'agriculture est source de vie.

Nous sommes très heureux de servir toutes les familles agricoles de la grande région de Rimouski.

321, Léonidas, Rimouski G5L 2V1

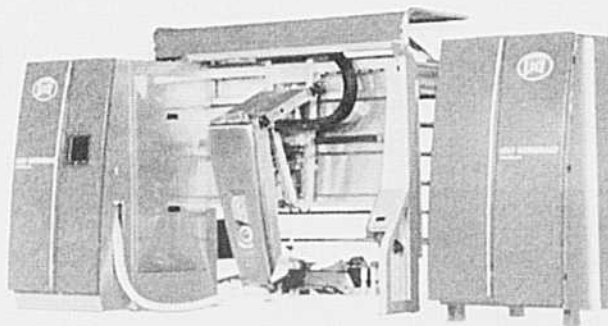
Tél. : 418 724-0225

Fax : 418 724-0231 - Cell. : 418 750-1053

Notre équipe veut rendre hommage aux grandes familles agricoles rimouskoises.

une seule adresse
EQUIPEMENTS AGRICOLES C.P.A. LTÉE

272, rue de la Gare
Saint-Anaclet QC G0K 1H0
Rimouski : 418 722-6608
Amqui : 418 629-4916



Nous faisons l'installation et l'entretien des robots de traite Lely Astronaut, le système de traite robotisée le plus performant.

CHRONIQUE JURIDIQUE

Cette nouvelle chronique à caractère juridique a été rédigée par les avocats de l'étude Brodeur, Hotte, avocats du contentieux de l'Union des producteurs agricoles. Elle traitera de sujets ancrés dans la réalité quotidienne des producteurs agricoles et sera publiée périodiquement.

Les sanctions liées au non-respect de l'environnement

STÉPHANE FOREST, AVOCAT

Brodeur, Hotte, avocats

Le gouvernement du Québec pourrait adopter sous peu des modifications à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) afin de renforcer les sanctions pécuniaires administratives qui s'appliqueront aux producteurs agricoles en matière de non-respect de la loi.

En effet, afin d'en renforcer le respect, la LQE a été modifiée en octobre 2011 par le projet de loi 89 pour y introduire une nouvelle catégorie de sanctions pécuniaires de nature administrative pour non-respect de la loi. Désormais, ces sanctions s'appliqueront à une série de règlements en matière d'environnement au Québec, à la suite de la publication en mars 2013 de plusieurs projets de modifications à ces règlements par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Forêt et des Parcs (MDDEFP). Pour les producteurs agricoles, l'impact de l'entrée en vigueur de ces changements réglementaires se fera surtout sentir dans les nombreuses obligations imposées au Règlement sur les exploitations agricoles (REA).

Ce type de sanction constitue une pénalité de la même nature que celles qui sont applicables en matière fiscale lors de contravention à la Loi sur les impôts. Il ne s'agit pas, selon le Ministère, d'infractions de nature pénale. Ainsi, les droits garantis par les chartes québécoise et canadienne, notamment en ce qui concerne la présomption d'innocence et le droit de tout prévenu de garder le silence, ne pourraient être invoqués, car non applicables, selon les représentants du Ministère. Ces affirmations devront être validées par les tribunaux dans les prochaines années.

Concrètement, les sanctions seront imposées par une décision d'un fonctionnaire désigné par le Ministère. La loi prévoit un



processus de contestation de cette décision devant le Tribunal administratif du Québec. Le montant de la sanction varie, pour une personne physique, morale ou une société, en fonction du caractère de gravité de l'infraction.

Par exemple, une personne physique qui fait défaut d'interdire l'accès aux cours d'eau à ses animaux pourra recevoir une sanction de 1 000 \$; dans le cas d'une personne morale ou d'une société, la sanction peut s'élever à 5 000 \$! L'omission de transmettre le bilan phosphore entraînera une sanction de 750 \$ dans le cas d'une personne physique et de 3 500 \$ dans le cas d'une personne morale ou d'une société. En tout, 69 comportements ont été visés!

Les producteurs agricoles devront faire preuve de vigilance, advenant que ces modifications soient adoptées par le gouvernement.

Les projets de règlements sont disponibles sur le site du MDDEFP à la rubrique « Consultations publiques ».

CHRONIQUE

L'Union était là! L'Union des producteurs agricoles

Marcel Groleau au pays du Soleil-Levant

La mise en marché collective, si chère aux producteurs agricoles du Québec, a trouvé une tribune de choix lors de l'assemblée générale annuelle de l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA) qui se tenait au Japon, en avril dernier. Le président général de l'Union, Marcel Groleau, aussi vice-président de la Fédération canadienne de l'agriculture, participait à ce forum international en compagnie d'autres représentants de l'organisation. Pour l'occasion, il a prononcé une conférence devant quelque 200 représentants provenant d'organisations agricoles de 49 pays répartis sur 5 continents.

Dans son allocution portant sur les conditions gagnantes nécessaires à l'établissement des chaînes de valeur dans le secteur agroalimentaire, M. Groleau a su démontrer que les principes soutenant la chaîne de valeur sont les mêmes que ceux qui sont à la base de la mise en marché collective, soit une vision commune du développement axée sur la demande du consommateur, une transparence, un équilibre des forces ainsi qu'un partage équitable des risques et des profits.

Pour faire le lien entre les deux concepts, il n'a pas manqué d'illustrer ses propos de nombreux exemples liés à nos systèmes de mise en marché collective et de montrer la réalité des producteurs agricoles du Québec.

Orientation en matière de commerce international

La participation à ce forum a aussi permis au président de l'Union de tisser des liens

solides avec des organisations d'agriculteurs d'autres pays, dont plusieurs sont engagées dans des négociations commerciales et partagent nos préoccupations.

Une résolution visant des règles internationales de commerce claires, équitables et transparentes, et reconnaissant que les États peuvent bénéficier de politiques agricoles nationales, a d'ailleurs été adoptée presque à l'unanimité. Cette résolution devrait guider l'OMA dans ses représentations futures.

Un pas de plus vers l'exception agricole

Marcel Groleau, qui est aussi coprésident de la Coalition pour la souveraineté alimentaire, a accueilli avec beaucoup d'enthousiasme les propos du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, Jean-François Lisée, lors de son passage à l'assemblée générale annuelle de la Coalition, en avril dernier. Dans son allocution, M. Lisée s'est clairement exprimé en faveur de l'exception agricole, en précisant que l'agriculture ne peut être laissée aux seules forces du marché. Pour l'UPA, il importe que celle-ci, tout comme la culture, fasse l'objet d'une protection particulière afin d'être placée hors d'atteinte des négociateurs d'accords de libre-échange. Espérons maintenant que ce concept d'exception agricole se retrouvera dans la future politique de souveraineté alimentaire du gouvernement du Québec!



La Coalition pour la souveraineté alimentaire recevait, lors de sa 4^e assemblée générale annuelle, le ministre Jean-François Lisée. On peut le voir (à droite) en compagnie de Jean-Paul Faniel et de Marcel Groleau, tous deux coprésidents de la Coalition.

ENTREPRENEUR

Excavation • Pétrolier
Rénovation • Béton
Terrassement • Démolition
Pavage

SPÉCIALITÉ AGRICULTURE

- Drains agricoles • Drains de fossé
- Ponceaux • Fosses septiques
- Estimation gratuite

Benoit Roberge
418 829-0964 • 418 635-5964
685, ch. Royal, St-Jean L.O. G9A 3W0

EN RÉGION
La Terre
DE CHEZ NOUS

Pour vous abonner
1 800 528-3773

Pour annoncer
TC Média 418 722-0205

CHRONIQUE RELÈVE

Tous unis pour la relève agricole

YOURIANNE PLANTE
Coordonnatrice interrégionale

Offrir plus de services à la relève en région, mobiliser et dynamiser les jeunes leaders agricoles, accompagner les quelque 400 administrateurs déjà en place... C'est pour atteindre ces objectifs que la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) propose la création d'une équipe de coordonnateurs entièrement dédiée à la relève agricole. Avec la présentation ce mois-ci de la version 2.0 de *La FRAQ du futur* à tous les directeurs généraux et aux présidents des fédérations régionales de l'UPA, un nouveau pas vers le déploiement de ce projet a été franchi.

Comme *La FRAQ du futur* est entrée dans sa phase de mise en œuvre avec l'embauche d'une coordonnatrice dédiée au projet, un changement de nom s'imposait. Le slogan *La FRAQ 2.0 J'embarque!* met de l'avant l'interactivité inhérente à la démarche, tout en interpellant sur l'importance de la mobilisation. En effet, le succès de cette idée dépend de la collaboration des acteurs de



La FRAQ 2.0
J'embarque!

tous les paliers des réseaux de la FRAQ et de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Afin de connaître les différentes réalités et de répondre aux questionnements administratifs, la FRAQ entame une tournée des fédérations régionales aux quatre coins du Québec. Le scénario présenté en tournée résulte de trois ans de consultations, de concertation, de travaux et de réflexion auprès de la relève agricole. Un constat net en ressort : pour épauler les jeunes qui souhaitent s'impliquer dans le mouvement de la relève agricole et pour en motiver davantage à poursuivre leur engagement syndical, les façons de faire et les services doivent être repensés et bonifiés. C'est littéralement l'avenir de l'UPA qui est en train de se jouer!

Pour suivre le projet de la FRAQ 2.0 au jour le jour: <http://lafraq.tumblr.com/>.

CHRONIQUE JEUNESSE RURALE

Quebec 4-H : pour « apprendre en faisant »

CÉLINE NORMANDIN
100 ans Jeunesse rurale

Quebec 4-H est une association à but non lucratif qui s'adresse aux jeunes de 6 à 25 ans, principalement issus du milieu rural et agricole. Cependant, plusieurs de ses cercles, composés majoritairement de jeunes anglophones de la province, se trouvent en zone urbaine. L'association est surtout présente dans les régions de Pontiac, des Cantons-de-l'Est et de la Montérégie; elle comptait 439 membres en 2012.

Quebec 4-H se consacre au développement des compétences de ses membres, telles que le leadership, la coopération, la responsabilisation et l'autonomie. Les jeunes sont encouragés à développer leur confiance en eux. Pour ce faire, l'organisme communautaire propose diverses activités reliées autant à la ferme qu'à la photographie, l'horticulture, la menuiserie, etc. Il vise donc à promouvoir le développement personnel des jeunes dans les communautés agricoles et rurales en leur donnant une image positive d'eux-mêmes. La devise du mouvement rejoint alors sa mission : « Apprendre en faisant » (*Learn to do by doing*).

Le mouvement anglophone remonte aux années 1920 et 1930. Les clubs ont coexisté indépendamment jusqu'au regroupement de 11 clubs en 1969 pour former Quebec Young Farmers. C'est sous l'impulsion de ce dernier groupe qu'un rapprochement se fera



100 ans
Jeunesse rurale

UN HÉRITAGE POUR L'AVENIR



avec le mouvement canadien 4-H pour en arriver à changer de nom en 2002 et adopter celui de Quebec 4-H.

Les valeurs de l'organisme sont fièrement représentées sur l'emblème du mouvement. La lettre H qui orne chaque feuille du logo renvoie à l'Honneur, l'Honnêteté, l'Humanité et l'Habileté envers le club, la communauté et le pays. Des valeurs qui priment dans tous les clubs du regroupement Quebec 4-H.

Les jeunes reçoivent l'appui de bénévoles adultes qui supervisent les activités et qui leur prodiguent des conseils. Ils leur apportent leur aide dans la gestion des clubs et partagent aussi avec eux leur expertise dans divers champs d'intérêt, de manière à transmettre l'ensemble de leurs connaissances.

Pour voir comment ils célèbrent eux aussi le 100^e anniversaire de la jeunesse rurale, visitez leur site : <http://www.quebec4-h.com/rural-youth-in-quebec/>.

Concours vidéo

Vous n'êtes pas encore inscrit?
5 000 \$ sont en jeu!
Dépêchez-vous, vous avez jusqu'au
31 mai pour soumettre votre vidéo.
Tous les détails ici :
www.jeunesserurale.ca/fr/concours/



La devise du mouvement Quebec 4-H est
« apprendre en faisant ».

ENSEIGNES POUR ENTREPRISES AGRICOLES



1235, av. du Pont Sud, Alma
418 668-0416
www.lettrageflash.com

GARAGE FERNAND DESGAGNÉ

VOTRE SPÉCIALISTE MÉCANIQUE GÉNÉRALE

- Alignement et réparation de camions
(Porte add. pour camion 3 000 kilos et plus)
- Air climatisé
(centre d'entretien à la fine pointe)



Pour l'achat de vos
pneus, pensez à nous!

1855, avenue du Pont Sud, Alma • 418 668-2013 • www.garagefernanddesgagne.com

LE MAPAQ VOUS INFORME

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
QuébecL'entente relative au **Programme d'amélioration de la santé animale au Québec** est renouvelée

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) confirme le renouvellement de l'entente relative au **Programme d'amélioration de la santé animale au Québec**.

Mis sur pied en 1971, ce programme a pour objet de promouvoir la santé animale et d'assurer l'accès des producteurs agricoles de toutes les régions du Québec à des services vétérinaires de qualité.

L'entente est le fruit d'un partenariat liant le Ministère, l'Union des producteurs agricoles, l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec et le Centre de distribution des médicaments vétérinaires. Elle vise à offrir des services vétérinaires de premier ordre sur l'ensemble du territoire, à un prix fixe, au bénéfice de tous les producteurs. Le Programme permet de rembourser une partie du coût des services vétérinaires admissibles, de nature préventive ou curative, qui sont donnés à la ferme, à l'exclusion du transfert d'em-

bryons. Ces services contribuent ainsi à la sécurité des aliments dès le premier maillon de la chaîne.

Pour l'année 2013-2014, ce sont 15,1 M\$ qui seront investis pour supporter une partie du coût de ces services que fournissent environ 460 médecins vétérinaires à plus de 12 000 producteurs agricoles répartis sur l'ensemble du territoire québécois. La contribution du MAPAQ représente 35 % du coût des services vétérinaires, alors que le solde est payé par les producteurs.

Des mesures particulières, qui ont pour objet d'appuyer la relève vétérinaire dans les régions éloignées, profitent d'une enveloppe de 2,4 M\$ de 2013-2014 à 2015-2016. Ces mesures soutiennent la poursuite de l'objectif de garantir la santé animale partout au Québec et de mettre les services vétérinaires à la portée de tous les producteurs agricoles.

La nouvelle entente prévoit que le MAPAQ engagera, en soutien de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux, 1 M\$ au cours des trois prochaines années

pour faciliter la collecte des données relatives à l'utilisation des médicaments vétérinaires, par l'entremise d'un transfert électronique, et pour la mise en œuvre de nouvelles mesures de surveillance.

Enfin, le MAPAQ consacrera 1,84 M\$,

sur une période de trois ans, à la prise en charge d'une partie des soins vétérinaires complexes dirigés vers la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Cette somme contribuera ainsi à soutenir les activités d'enseignement.



CHRONIQUE ÉTABLISSEMENT

Tenir des réunions... c'est payant

HUGUETTE VEILLETTE,
CONSEILLÈRE EN TRANSFERT
Regroupement des CRÉA

Parce que vous avez pris l'habitude de vous rencontrer régulièrement, cédants et relève, vous gagnez du temps dans vos tâches quotidiennes. Vous perdez moins de temps à gérer des insatisfactions et des conflits. Moins de temps aussi à vous demander où s'en va l'entreprise en ces temps de transfert et, au quotidien, moins de temps à vous courir l'un l'autre. Ça, ça veut dire moins de tracas, plus de temps à consacrer au sens que vous voulez donner à votre entreprise, et travailler ensemble pour y parvenir. Car votre entreprise, qu'elle soit agricole ou autre, est le prolongement de qui vous êtes. C'est vous qui donnez la direction qu'elle prendra à partir de la vision et des objectifs que vous avez.

En période de changement comme le transfert d'entreprise, l'équipe de direction

qui était constituée du couple de cédants aura à intégrer la relève non seulement dans les tâches et responsabilités de la ferme, mais aussi dans sa gestion plus globale. Car c'est la relève qui aura à en assurer la continuité... Alors, l'impliquer dans le transfert de direction est un « must » pour maximiser les chances de réussite du transfert.

Il y a trois types de réunion :

La réunion stratégique, une fois l'an, se déroule durant la période plus tranquille. Elle est utile, par exemple, après la rencontre où le comptable vous remet les états financiers de l'année précédente. Cette réunion pourra durer toute une journée afin de permettre la réflexion et les échanges entre cédants et relève à propos de l'orientation générale de l'entreprise. Des sujets comme l'analyse des résultats de l'année précédente (résultats financiers, techniques et relationnels), les objectifs de l'année qui s'en vient, les projets

et décisions à long terme, et l'évolution du transfert de la ferme devraient être à l'ordre du jour.

Les réunions de gestion, qui peuvent être mensuelles, durent de une à deux heures et sont tenues à des périodes fixes. Elles permettent d'échanger plus en profondeur sur des décisions à prendre, des problèmes qui ont surgi, des insatisfactions vécues dans l'entreprise, et de discuter des résultats courants. Aussi, ne jamais oublier de souligner les satisfactions ou les succès, ce qui contribue à donner de la force et de l'énergie pour continuer.

Les réunions d'organisation visent à réaliser au mieux le travail au quotidien. Elles sont de courte durée – de 5 à 10 minutes – et tenues à des moments fixes (par exemple, tous les matins après la traite). L'on discute du travail à faire, de moments où l'on aura

besoin l'un de l'autre, de l'utilisation des équipements, bref, de choses très concrètes.

Que de temps et d'argent vous économiserez parce que vous travaillerez dans le même sens en orientant bien votre année, votre gestion d'entreprise et vos actions dans le quotidien. En prime, vous aurez préparé sur tous les plans les futurs gestionnaires de votre entreprise.

Pour en savoir plus, consultez le guide *50 outils pour s'établir en agriculture*, écrit par Suzanne Dion et Isabelle Éthier, Progestion-CRÉA Saint-Hyacinthe.



La Financière
agricole
Québec

Fier partenaire
du Regroupement
des CRÉA du Québec.



LaTerre Fondée en 1929
DE CHEZ NOUS

Capitale-Nationale Gaspésie
SAGUENAY CÔTE-NORD
CÔTE-DU-SUD Bas-Saint-Laurent
Lac-Saint-Jean LES ÎLES
Encore plus près de vous

www.laterre.ca

POUR ANNONCER
TC MÉDIA 418 722-0205

EN RÉGION
LaTerre
DE CHEZ NOUS

Nos hebdomadaires au cœur
des communautés locales

tc • MEDIA

